

PRÉSENTATION DU PANEL DE DISCUSSIONS SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ ET LA FORMATION DOCTORALE

Ekaterina VELMEZOVA

(Université de Lausanne, Faculté des lettres,
Décanat / Section de langues et civilisations slaves et de l'Asie du Sud)

J'aimerais revenir sur l'image proposée par notre cher collègue Guillaume Conne et choisie, parmi plusieurs autres, par la Commission de la recherche pour illustrer l'affiche et le flyer de cette Journée: vous y voyez de nombreuses épices colorées qui, à l'instar des différentes disciplines séparées dans les classifications des savoirs académiques actuelles, se réunissent à un moment donné pour contribuer à la préparation d'un plat cuisiné.

De temps en temps, je propose à mes doctorants qui sont en train de commencer leurs thèses, cette même comparaison gastronomique – en quelque sorte, une bonne thèse ressemble à un bon repas: on commence par un apéritif, suivi par une entrée, un potage ou un hors-d'œuvre. Après le plat principal viennent les desserts et les digestifs. Il ne faut pas confondre un plat principal avec un dessert, ni un hors-d'œuvre avec un café – de la même façon, dans une thèse de doctorat, le bref panorama des recherches déjà consacrées à tel ou tel problème par d'autres chercheurs ne doit pas être placé à la fin du travail; tout comme les annexes ne doivent pas figurer dans la partie principale.

L'un des moments les plus difficiles dans le travail des doctorants est lié au passage entre la vision large des recherches qui ont déjà été consacrées à la problématique ou à la thématique choisies et la formulation d'un problème très précis et assez étroit qui constituera le centre, le nerf même de la recherche. Parfois il s'agit, à ce stade de la recherche, du passage de l'interdisciplinaire au disciplinaire, compris dans un sens assez précis du mot. En d'autres termes, à un moment donné, les doctorants doivent trouver un sentier assez étroit qui les mènera par la suite vers une recherche potentiellement large et potentiellement ouverte à d'autres domaines du savoir académique, c'est-à-dire à une recherche potentiellement interdisciplinaire.

Ainsi la question se pose de la répartition des moments, des stades «disciplinaire» et «interdisciplinaire» dans le travail des doctorantes et des doctorants: serait-il approprié de dire que l'étape interdisciplinaire / multidisciplinaire / pluridisciplinaire / transdisciplinaire, etc. ne doit pas constituer le plat principal – ou la partie principale – d'une thèse qui s'écrit dans le cadre d'une discipline et d'une unité de recherche particulières?

D'autant plus que, si, par la suite, une fois la thèse soutenue, l'ancienne doctorante ou l'ancien doctorant commence à chercher du travail dans le monde académique, ses travaux seront jugés par des spécialistes de domaines académiques bien précis. Par exemple, en France, avant de postuler pour un poste académique, il faudra obtenir la qualification du Conseil national des universités (le CNU) qui est une instance consultative et décisionnaire chargée, entre autres, de la gestion de la carrière des enseignants-chercheurs. Le CNU est composé de 77 sections disciplinaires qui se répartissent entre plusieurs groupes-clés: Droit, économie, gestion, Lettres et sciences humaines, Sciences (dans le sens des sciences dures), Pharmacie, Disciplines médicales et odontologiques.

Aussi bien le fonctionnement que l'existence même du CNU sont actuellement très débattus en France, y compris en raison de la répartition peu claire des disciplines académiques à l'intérieur de cette structure. Sans connaître les règles exactes du jeu, on pourrait, par exemple, se poser des questions du type: pourquoi les «Lettres et [les] sciences humaines» sont-elles divisées en deux parties, et pourquoi les «Sciences du langage» se trouvent-elles dans la première des deux parties (c'est la Section 7), tandis que les «Sciences de la communication» et les «Langues régionales» se trouvent dans la deuxième (Sections 71

et 73)? Néanmoins, il faut toujours passer par ce système très orienté «disciplines particulières» pour obtenir un poste académique en France.

Comment est-ce que les jeunes chercheurs perçoivent ce système aujourd'hui? Croyez-vous qu'on aurait besoin d'une telle structure dans d'autres pays, entre autres en Suisse? Il semble que ces questions sont toujours d'actualité.